ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/REG/GEN/N/8

1er avril 2016

(16-1842)

Comité des accords commerciaux régionaux

Original: anglais

NOTIFICATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

La communication ci-après, datée du 28 mars 2016, est distribuée à la demande de la délégation de la Fédération de Russie.

_____

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation mondiale du commerce présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce et a l'honneur d'annoncer qu'un certain nombre d'accords de libre-échange bilatéraux précédemment en vigueur, qui avaient été notifiés au titre de l'article XXIV:7 a) du GATT, sont abrogés conformément à l'article 23.2 du Traité sur une zone de libre-échange entre l'Arménie, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la République kirghize, la République de Moldova, le Tadjikistan et l'Ukraine.

En vertu du décret correspondant du gouvernement de la Fédération de Russie, l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et la République kirghize, l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et l'Arménie, l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et le Bélarus, l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et le Kazakhstan et l'Accord de libre-échange entre la Fédération de Russie et la République de Moldova ainsi que leurs annexes, appendices et protocoles, et les décisions rendues en vertu desdits accords sont devenus caducs (l'annexe 1 du présent document contient la liste des accords ainsi que des documents et séries de documents de l'OMC pertinents).

_____

ANNEXE 1

LISTE DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ABROGÉS

- Fédération de Russie et République kirghize: WT/REG73/N/1
- Arménie et Fédération de Russie: WT/REG174/N/1
- Fédération de Russie et Ukraine: WT/REG250/N/1
- Fédération de Russie et Bélarus: WT/REG318/N/1
- Fédération de Russie et Kazakhstan: WT/REG319/N/1
- Fédération de Russie et République de Moldova: WT/REG320/N/1

_____